

28 juin 2018 -17:42

Appartient à [Conseil des ministres du 28 juin 2018](#)

## Gestion de crise au sein de l'Union européenne et de l'OTAN : création d'une cellule de gestion

Le Conseil des ministres a pris acte d'une note concernant la résilience et la préparation de la société civile ainsi que les implications pour la Belgique, dans le cadre de la gestion de crise au sein de l'Union européenne et de l'OTAN.

Des évènements qui ont agité l'Europe ou les contours de celle-ci ces dernières années ont démontré que la résilience de la population devait à tout moment être assurée. Tant l'UE que l'OTAN se sont montrées très actives sur ce plan ces dernières années et leur coopération est excellente.

Lors du sommet de Varsovie (2016), les chefs d'État et de gouvernement ont pris des engagements afin d'augmenter la résilience et la préparation de la société civile (civil preparedness) de l'Alliance et des alliés individuels.

Il ressort d'exercices récents de gestion internationale de crise que les institutions et autorités nationales doivent pouvoir collaborer de manière rapide et sûre afin d'offrir effectivement une réponse aux événements internationaux.

L'OTAN possède depuis plusieurs décennies un Crisis Response System. Le système de l'UE, l'integrated political crisis response (IPCR), ambitionne de renforcer la capacité de l'UE afin de parvenir à prendre des décisions rapides et effectives dès lors que surviennent des crises graves qui requièrent une réaction au niveau politique.

Lors du très prochain Sommet OTAN, le thème « national resilience / civil preparedness » sera soumis à la discussion.

La proposition contenue dans la note entend y contribuer et permettre à la Belgique de demeurer un partenaire crédible tant au sein de l'Union Européenne qu'au sein de l'OTAN pour ce qui est de la gestion internationale de crise.

La proposition actée par le gouvernement vise à mettre en place une structure destinée à préparer la gestion nationale des risques et de crise en assurant la coordination nationale afin de parvenir à participer efficacement et effectivement à la gestion internationale de crise.

Le gouvernement réaffirme ainsi sa volonté de continuer à optimiser les structures et les procédures existantes afin d'assurer au mieux une approche pangouvernementale de la sécurité, y compris dans des circonstances de crise, et d'ainsi respecter les engagements internationaux pris en matière de crisis management et civil preparedness dans un contexte UE et OTAN.

Le Centre de crise du gouvernement est chargé de la coordination de la civil preparedness nationale et assurera la mise en œuvre des actions nécessaires.

Le Centre de crise reste en charge de la planification d'urgence et de la gestion de crise en Belgique et représente, dans ces domaines, la Belgique au sein de l'Union européenne et de l'OTAN dans les groupes de travail concernés.

Au sein du Centre de crise est mise en place une Cellule de gestion internationale de crise (ICC) qui devra être en mesure, dans les limites des moyens de fonctionnement requis, de formuler très rapidement des propositions politiques et de mettre en œuvre les décisions.

À l'issue d'une période maximale de six mois, une évaluation des travaux et des besoins sera réalisée. Elle se traduira si nécessaire par des aménagements et, en fonction des besoins identifiés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel  
rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<http://www.premier.belgium.be>

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre  
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé  
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales  
Egmont 1  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de  
l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la  
Défense, chargé de la Fonction publique  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.vandeput.belgium.be>